

Kourou, mercredi 18 mars 2020

Madame l'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Circonscription de Kourou I
Macouria Montsinery-Tonnegrande



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Circonscription de
Kourou 1
Macouria
Montsinery-Tonnegrande

Madame Maryse PREVOT
IEN de la circonscription
de Kourou I

Téléph . 05 94 27 19 79
Portable : 0694 21 12 81
Télécop : 05 94 27 21 14

maryse.prevot@ac-guyane.fr

22, rue Justin Catayée

Site DEAL
97310 KOUROU

A

Mesdames les directrices
Messieurs les directeurs
Mesdames et messieurs les professeur.e.s des écoles
Circonscription de Kourou 1 Macouria
Montsinery Tonnegrande

OBJET : NOTE DE SERVICE 3 COVID 19/ ORGANISATION DE LA CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE

Chacun de vous avez été destinataires de la note N°1 relative à la continuité pédagogique.

Certains directeurs ont adressé une suite d'exercices via un fichier très lourd. Pour rappel, ma demande est la suivante :

*A partir du 18 mars, **chaque mercredi avant 12h**, le référent école devra transmettre le fichier définitif au format modifiable (Word, Open office) à la directrice /au directeur de l'école pour relecture. Cela suppose un travail d'équipe en amont.*

La directrice/le directeur transmettra ce fichier aux CPC et aux formateurs suivants :

Pour le CP : Fabienne CASTEX fabienne.castex@ac-guyane.fr

Pour le CE1 : Carole VIRAYE carole.viraye@ac-guyane.fr

Pour le CE2 : Séverine SURET severine.suret@ac-guyane.fr

Pour le CM1 : Guilhem FERRANDO guilhem.ferrando@ac-guyane.fr

Pour le CM2 : Johan EDMOND johan.edmond@ac-guyane.fr

Concernant la Maternelle, des propositions d'activités seront mises en ligne sur le site de la circonscription. De même, 2 liens de blogs d'école seront disponibles. Monsieur Cédric BARBEAU coordonnera l'ensemble du cycle.

Chaque mercredi, cela signifie que vous devez adresser un fichier pour la semaine et non pour 15 jours voire pour 1 mois.

J'en appelle à la rigueur, au professionnalisme et à la mobilisation de chacun de vous. Les familles seront légitimement en droit de nous attaquer juridiquement pour rupture de la continuité pédagogique. Nous devons tout faire pour éviter cette situation.

Par ailleurs, je vous demande de respecter le jour et l'heure indiqués : **CHAQUE MERCREDI AVANT 12 H**

L'équipe de circonscription est à pied d'œuvre afin de vous proposer une plateforme qui devra être mise en lien avec vos blogs d'école.

Je demande aux directeurs d'informer leurs adjoints (y compris les Zil, les BD, les membres du RASED, les enseignants d'ULIS, d'UPE2A) qu'à partir du lundi 23 mars, des sessions de formation et de travail en équipe leur seront proposées.

Concernant les élèves de la **Configuration C**

Je demande aux directeurs de s'assurer auprès de leurs enseignants que tous les élèves identifiés vendredi 13 mars ont des ressources suffisantes. Dans le cas contraire, je leur demande de contacter les familles afin de convenir avec elles d'un moyen de transmission.

Je vous demande de me faire remonter toute difficulté que vous rencontrez dans l'application de ces directives

Les directrices /les directeurs et tous les enseignant.e.s devront être disponibles et joignables aux horaires habituels des écoles.

Consciente des responsabilités qui nous incombent en ce moment de crise, je sais pouvoir compter sur votre précieuse collaboration pour la mise en place de ce dispositif

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale,
Circonscription de Kourou 1

Maryse PREVOT